

## Rappel concernant l'enquête nationale de supplément de loyer de solidarité (SLS)

Votre logement vous a été attribué sous conditions réglementaires de ressources. Vos ressources peuvent évoluer et dépasser les plafonds fixés annuellement par arrêté publié au journal officiel, engendrant l'application d'un Supplément de Loyer de Solidarité (SLS). Logidia est tenu d'enquêter les locataires concernés tous les ans.

Vous êtes concernés par cette enquête si vous ne percevez pas d'Aide Personnalisée au Logement (APL), et si vous n'habitez pas en quartier prioritaire de la ville (QPV).

L'enquête a été adressée aux locataires concernés début novembre et vous avez un délai d'un mois pour la retourner dûment complétée avec les pièces justificatives demandées.

**Attention, Si vous ne répondez pas à cette enquête SLS, vous devrez vous acquitter de 25 € de frais de dossier non remboursables plus un surloyer maximum appliqué chaque mois dont le montant peut dépasser 1000 €/mois, et ce tant que votre dossier ne nous aura pas été retourné dûment complété.**

## NOUVEAUX ARRIVANTS AU SEIN DU SERVICE GESTION LOCATIVE

Deux nouvelles Chargées de Clientèle ont intégré le service commercial :



**Manon REAUX** : Titulaire d'une licence « gestion des actifs immobiliers », Manon a travaillé au service des affaires immobilières de la gendarmerie de l'Ain en tant que gestionnaire de loyer, puis à l'agence ORPI de Rillieux la Pape en tant qu'assistante syndic. Elle a ensuite intégré les affaires immobilières de la gendarmerie de Saône et Loire au service patrimoine avant de rejoindre le service commercial de Logidia le 13 juin 2022 au poste de chargée de clientèle sur le secteur sud, suite au départ à la retraite de Françoise GUIGUE.

**Sabine CELLIER** : Après une licence professionnelle en gestion de l'habitat locatif et habitat social, Sabine a travaillé plus de 11 années dans le parc social, à l'OPAC de Saône et Loire puis chez IMMOBILIERE RHONE ALPES à LYON. Elle occupe le poste de chargée de clientèle sur le secteur Bourg en Bresse et Agglomération au sein de Logidia depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2022, en remplacement de Laurence JACQUAND.



Deux nouveaux Chargés de Secteurs ont intégré le service proximité :



**Ludovic PIERS** : Après un parcours diversifié dans la vente et la restauration, Ludovic a travaillé dans le domaine du logement social en tant que chargé de relation client au sein d'Action Logement. Depuis le 17 octobre 2022, Ludovic a intégré le service proximité de Logidia, où il assure la gestion d'une partie des réclamations techniques et le poste de chargé de secteur sur le territoire de Bourg en Bresse et Agglomération, en collaboration avec Stéphane MAZUIR.

**Stéphane MAZUIR** : Expatrié pendant une dizaine d'années pour le compte d'organisations non gouvernementales (ONG) dans l'humanitaire, Stéphane a ensuite occupé un poste de chargé de secteur chez un autre bailleur social. Il a intégré le service proximité de Logidia en juillet 2021 au poste de chargé de secteur sur Bourg en Bresse et Agglomération, en remplacement de Joseph ANTUNES qui a pris la fonction de conducteur de travaux au service patrimoine.

## L'ESPACE LOCATAIRE

Logidia a créé sur son site internet un espace locataires entièrement personnalisé. Il vous permet de :

- Suivre les mouvements de votre compte locataire
- Régler votre loyer en ligne
- Obtenir une quittance de loyer
- Faire des réclamations par mail
- Consulter/éditer votre facture mensuelle

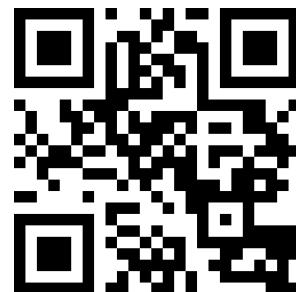
Simple, rapide, gratuit, sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7, votre espace locataire facilite vos démarches. Il vous évite de vous déplacer au siège et vous permet d'effectuer plusieurs actions en un clic. Alors, **si cela n'est pas déjà fait, créez-le dès à présent sur le site [www.logidia.fr](http://www.logidia.fr) dans la rubrique « mon espace locataire ».**

## PAPERNEST

Logidia a signé une convention avec la société Papernest.

Cette dernière propose un service gratuit permettant à nos locataires de souscrire, basculer, transférer, résilier tous leurs contrats et abonnements (électricité, gaz, box internet, assurance, forfait mobile...) en toute simplicité. Que ce soit pour un déménagement ou pour tous changements de fournisseurs, Papernest pourra vous accompagner dans vos démarches pour étudier la possibilité de faire des économies ou bénéficier d'un meilleur service client.

**Si vous souhaitez être mis en relation avec la société Papernest, veuillez contacter le service gestion locative Logidia ou scannez le QR Code ci-contre.**



# UNE CHARTE POUR ACCOMPAGNER LES LOCATAIRES

Le Mouvement HLM et les associations nationales de locataires<sup>(1)</sup> ont signé une « Charte pour accompagner les locataires Hlm face à la crise énergétique ». Sept engagements y figurent :

- ☀ Ne pas entamer de procédure contre les locataires de bonne foi rencontrant des difficultés de paiement dues à l'augmentation des charges énergétiques;
- ☀ Lisser les provisions de charges en informant préalablement les associations de locataires au Conseil de Concertation Locative (CCL);
- ☀ « Aller vers » les locataires pour un accompagnement renforcé et adapté pour prévenir les risques d'impayés;
- ☀ Les informer via les supports de communication habituels des éléments-clés du contrat;
- ☀ Promouvoir les bons gestes de sobriété, les dispositifs EcoWatt et EcoGaz afin de contribuer à prévenir les coupures d'énergie;
- ☀ Recenser et diffuser les bonnes pratiques dans les réseaux respectifs;
- ☀ Porter une attention spécifique aux conditions financières de fourniture d'énergie des copropriétés issues des ventes Hlm.

(1) L'USH et ses Fédérations, l'AFOC, la CGL, la CLCV et le CSF

## RESULTATS DE L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES 2022

Le dépouillement des votes pour l'élection des représentants des locataires au Conseil d'Administration de LOGIDIA s'est déroulé le 09 Décembre dernier. Environ 13% des locataires ont participé aux élections.

Les représentants sont présents au sein des instances décisionnelles : le Conseil d'Administration, les Commissions d'Attribution de Logement et d'Aides aux locataires ainsi que le Conseil de Concertation Locative. Ils participent notamment aux décisions relatives à l'évolution des loyers, et à la planification des gros travaux d'entretien et d'amélioration des logements.

**Trois représentants des locataires ont été élus pour une durée de 4 ans :**

• **DEUX représentants CSF** → 55.50 %

1 rue Dallemagne  
01000 BOURG EN BRESSE  
Tél : 04-74-22-91-05



• **UN représentant INDECOSA CGT** → 39.45 %

3 impasse Alfred Chanut – CS 60092  
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX  
Tél. : 04-74-22-94-47



### Vos contacts privilégiés :

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

**Vous avez la possibilité de nous joindre par téléphone aux numéros suivants :**

- Accueil Standard : ..... 04.74.32.17.40

- Service recouvrement des loyers et contentieux : ..... 04.74.32.19.80

- Service technique et travaux : ..... 04.74.32.17.08

@ Vous pouvez également nous envoyer votre message sur la boîte mail : [contact@logidia.fr](mailto:contact@logidia.fr)

Adresse postale :

LOGIDIA  
Maison des Entreprises  
247 Chemin de Bellevue—BP 21  
01960 PERONNAS

## LIVRAISONS AU 2ème SEMESTRE 2022



### Lagnieu Domaine Perrozan :

livraison le 1<sup>er</sup> juillet 2022 de 16 logements individuels locatifs dans un lotissement comprenant 36 lots dont 35 en accession à la propriété

### Saint Nizier le Désert :

livraison de la 2<sup>ème</sup> tranche le 1<sup>er</sup> octobre 2022 des 4 derniers pavillons



### Vonnas :

livraisons de la dernière tranche les 1<sup>er</sup> octobre et 15 novembre 2022 de 8 logements individuels et 14 logements collectifs sur les 40 logements de cette opération de démolition/reconstruction

### Chanoz Chatenay :

livraison le 15 octobre 2022 de 10 logements individuels au cœur du village



### Loyettes l'Altezza :

livraison le 15/10/2022 de 4 logements collectifs (VEFA) au sein d'une résidence de 20 logements mixant locatif et accession

### Certines :

livraison le 01/12/2022 de 6 logements individuels (VEFA) dans un lotissement mixant locatif et accession

